

Le taux de refus des enquêtes aléatoires par téléphone : une donnée incomplète ?

Philippe GUILBERT¹, Nathalie BELTZER² et Arnaud GAUTIER³

Introduction

Les enquêtes aléatoires par téléphone sont des outils fréquemment utilisés dans la recherche en santé publique. La qualité des données de ces enquêtes est évaluée principalement par la qualité de la structure brute des échantillons en matière de variables sociodémographiques et le niveau du ou des taux de refus. Dans les publications scientifiques comme dans les publications institutionnelles, ces deux indicateurs sont généralement présentés mais, pour ce qui est des taux de refus, les auteurs n'en présentent pas le détail.

Objectif

L'objet de cette communication est de montrer les limites actuelles de la présentation globale et non homogène des taux de refus (sans être accompagnés d'autres indicateurs) et de proposer une solution à ce problème.

Méthode

A partir de deux enquêtes aléatoires réalisées selon un protocole d'enquête identique, nous allons détailler le mode de calcul des taux de refus de deux enquêtes : l'enquête Nicolle réalisée par l'Inpes et l'enquête KABP sida de l'ORS Île-de-France. La ventilation des adresses téléphoniques sera harmonisée pour les deux enquêtes afin de rendre comparables les différents indicateurs.

Résultats

Avant harmonisation, l'enquête Nicolle présente les taux de refus pour les numéros présents dans l'annuaire suivants : taux de refus ménage (TRM) = 28,1%, taux de refus individuel (TRI) = 4,2%. De la même façon, nous obtenons pour le KABP sida : TRM = 4,1% et TRI = 11,9%. Après harmonisation et calage sur une tierce présentation (détaillée lors de la communication), ces taux deviennent $TRM_{Nicolle} = 25,8\%$ et $TRI_{Nicolle} = 3,8\%$; $TRM_{KABPsida} = 5,3\%$ et $TRI_{KABPsida} = 7,8\%$. L'écart entre les indicateurs des deux enquêtes demeure donc important. Or, dans le cadre d'un sondage aléatoire, l'absence de participation, qu'elle soit

¹ Inpes - philippe.guilbert@inpes.sante.fr

² ORS Ile-de-France - n.beltzer@ors-idf.org

³ Inpes - arnaud.gautier@inpes.sante.fr

due à un refus, un abandon ou une injoignabilité, est problématique. En enrichissant les taux de refus d'autres indicateurs que nous nommerons « taux d'échec d'exécution » (= personne injoignable, rendez-vous non honoré, abandon en cours de questionnaire) et « taux de réalisation » (= 100% - TR (ménage + individu) - Taux d'échec d'exécution), on s'aperçoit que ces deux enquêtes ont globalement le même taux de réalisation, à savoir 55,1% pour l'enquête Nicolle et 56,2% pour le KABP sida.

Propositions/conclusion

Nos propositions à ce stade consistent à rappeler l'importance et l'urgence d'harmoniser les présentations des consommations des adresses téléphoniques lors des enquêtes aléatoires et de retenir trois indicateurs de qualité : le taux de réalisation, le taux de refus et le taux d'échec d'exécution. Pour notre exemple, cela donne :

	Nicolle	KABP sida
Taux de refus (M+I)	29,6 %	13,1 %
Taux d'échec d'exécution	15,3 %	30,7 %
Taux de réalisation	55,1 %	56,2 %